

District 403 B1 du Lions club

Les Lions au cœur de la protection de l'environnement

SNN
Libreville/Gabon

C'était, entre autres, les raisons d'être de ce planting d'arbres par Louis Aleka-Rybert, gouverneur du District 403 B1 du Lions Club, en visite auprès des clubs de la capitale, du 19 au 22 avril dernier.



Photo : SNN

Le gouverneur du District 403 B1 du Lions club international remettant au ministre de l'Education nationale un fanion de son association. Photo de droite : Louis Aleka-Rybert lors de son propos avant le début de la formation sur le leadership.



Photo : SNN

EN tournée dans les clubs de Libreville, Louis Aleka-Rybert, gouverneur du District 403 B1 du Lions Club pour l'exercice 2016-2017, a, du 19 au 22 avril dernier, mené une série d'actions. Entre la rencontre avec quelques officiels gabonais, le planting d'arbres, les formations sur le leadership et une soirée de gala, le gouverneur était porteur des idéaux de son association. Mettant, à chaque étape, un point d'honneur à vanter l'axe-phare de son programme : la promotion et la préservation de l'environnement. D'abord les officiels. Louis Aleka-Rybert a échangé avec le ministre de l'Édu-

cation nationale, Florentin Moussavou, qui s'est dit prêt à travailler avec toutes les forces pouvant aider à résorber les problèmes de décrochage scolaire, et autre toxicomanie en milieu scolaire. Avec le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, il a été question de la préservation de l'environnement. Louis Aleka-Rybert et ses collègues ont exprimé à l'édile de la capitale leur totale disponibilité à œuvrer dans le sens de la lutte contre l'insalubrité. À la maison d'accueil d'Angondjé, les Lions ont planté les corossoliers. Un geste

salué par le chargé culturel et éducatif du centre, M. Mombo Mombo, qui y voit la poursuite des activités agricoles de sa structure. « Le Lions club est un des partenaires du centre. Il prône, comme nous, la pro-

tection de la nature. Le gouverneur du Lions l'a si bien rappelé, les arbres ont un rôle dans la protection de l'écosystème, nourricier d'un côté, et décoratif de l'autre. Pour nous, c'est donc une action qui entre

dans la continuité de nos programmes éducatifs. Car, les enfants placés en pensionnat ici sont amenés à apprendre un certain nombre de choses, notamment les métiers de l'agriculture», a vanté M.

Mombo Mombo. Pour sa part, Louis Aleka-Rybert a insisté sur les vertus médicinales du corossolier. Les propriétés anticancéreuses de la plante pour lesquelles des études sont actuellement menées ont donc, entre autres, milité en faveur du choix de cet arbre fruitier, a-t-il expliqué. La visite du gouverneur du District 403 B1 du Lions Club s'est achevée par une formation des membres des clubs Lions sur le leadership avec, en apothéose, une soirée de gala organisée à l'hôtel Palm d'or samedi soir.

8e édition édition du Salon international des secrétaires et assistantes de direction Pour le renforcement de leurs capacités



Photo : AEE

M. Pandjo Ondo (Debout), le promoteur de l'événement, entretenant les participantes.

AEE
Libreville/Gabon

DEPUIS lundi dernier, à l'hôtel Excellence sis à l'Ancienne Sobraga, le cabinet Delta Consulting organise la 8e édition du Salon international des secrétaires et assistantes de direction, à l'hôtel Excellence sis à l'Ancienne Sobraga. Thème de cette année : "Le secrétariat face aux défis du millénaire". Plusieurs secrétaires et assistantes de direction, prennent part à cette rencontre, qui s'achève demain samedi. Selon son promoteur, Pierre Didier Pandjo Ondo, ce salon vise à renforcer les capacités de ces personnes "qui sont la vitrine d'une

entreprise ou d'une direction". Il sera également question de savoir quelle est la place actuelle de la secrétaire au sein d'une entreprise, à l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les participants discuteront, dit-on, de leurs plans de carrière, et de reconversion dans une autre corporation, après avoir exercé pendant un certain nombre d'années. « Ce sont donc là, les éléments qui vont animer les débats qui se dérouleront sous forme de plate-forme, d'espace, conseil de formation et d'échanges avec les différents psychologues de travail, présents à cette occasion», a indiqué M. Pandjo Ondo.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement
Appel d'offres
Nom du projet

: 28 Avril 2017
: N° 002/ ML/2017
: CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE ET D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU 5ème ARRONDISSEMENT
: Mairie de Libreville/ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES (AIMF).

Source de financement

1. OBJET

La Mairie de Libreville lance un appel d'offres pour la CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE ET D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU 5ème ARRONDISSEMENT.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en un lot unique.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au trésor public d'un montant non remboursable de 300 000 francs CFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Mairie de Libreville
Secrétariat du Directeur de Cabinet du Maire
Sis au deuxième étage
B.P : 44 Tel : 06 24 74 56/06 03 26 04
1224 BOULEVARD TRIOMPHAL

Le Directeur Général Adjoint
du Budget et des Finances Publiques



Ghislain G. BINGANGOYE

Le paiement pourra être fait par référence au présent appel d'offres en se présentant au guichet de la Recette Perception de la Mairie de Libreville située derrière l'Hôtel de Ville.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées, sous pli fermé et anonyme, à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 29 mai 2017 à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 29 mai 2017, à 11 heures dans la salle du Conseil Municipal sise au 2ème étage de l'Hôtel de Ville.

Le Secrétaire Général
de la Mairie de Libreville



Joseph MOUNDZIEGOU
Secrétaire